

MAITRISE D'OUVRAGE



VILLE DE CABANNES

Hôtel de Ville
Place de la Mairie
13 440 - CABANNES

EQUIPE MAITRISE D'ŒUVRE



BET CERRETTI - AGENCE RHONE

Espace Burinter
82, Rue d'Espagne
84 100 - ORANGE

Tel : 04.90.66.10.10
Email : accueilrhone@cerretti.fr



A.U.A.D ARCHITECTE URBANISTE

5, Rue Monte Cristo
13 004 - MARSEILLE

Tel : 04.91.48.17.05
Email : contact@auad.fr

Dans le cadre des travaux pour l'aménagement de la place de la Mairie, de la route d'Avignon et du boulevard Saint-Michel

DEPLACEMENT DU CENTRE AERE A CABANNES

Phase : CAS PAR CAS

Pièce : ANNEXES

N° Réf. Ville de Cabannes :	2019-06	N° Réf. CERRETTI :	19745
-----------------------------	---------	--------------------	-------

Indice	Date	Désignation - Observations	Rédacteur
00	13/11/2019	Edition Originale	HA

Table des matières

1	Contexte	3
2	Plans de situation	4
3	Etat actuel.....	7
4	Le projet.....	9
5	Les protections environnementales	11

1. Contexte :

L'opération de déplacement du centre aéré s'intègre dans un projet complet de réorganisation du centre-ville aux abords de la Mairie de Cabannes.

Dans ce cadre, une étude d'urbanisme a été menée par le cabinet AUAD, M. Gassa urbaniste à Marseille. Cette étude a permis de mettre en évidence la nécessité de rectifier l'organisation spatiale, afin de permettre la redéfinition des usages.

Cette étude globale prévoit de libérer l'emprise aux abords des commerces occupée aujourd'hui par les véhicules pour y créer des espaces de cheminements doux et des terrasses. La partie routière du boulevard Saint-Michel qui longe les commerces est située en limite Nord et en limite Est de l'opération. Elle sera donc déplacée. Le nouveau tracé routier empreinte essentiellement des axes existants, en dehors d'une liaison de 100ml environ à créer en partie Sud-Est.

L'étude globale prévoit aussi le déplacement du centre aéré situé au sud de la Mairie de manière à optimiser l'usage de la partie au sud de la Mairie : boulistes, fêtes, marchés. L'emprise foncière de la Mairie le permet.

En déplaçant le centre aéré, l'accès à ce dernier sera sécurisé et des stationnements seront mis en place pour améliorer son fonctionnement.

La réorganisation spatiale de la partie centrale de l'opération au niveau de la place couverte de platanes en particulier, structure les voies et stationnements existants.

La présente demande concerne

- la création de la voie d'accès au centre aéré sur 100ml environ avec des stationnements
- la création de la liaison routière sur 100ml environ avec des stationnements



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 56' 57" E
Latitude : 43° 51' 38" N



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 4° 56' 55" E
Latitude : 43° 51' 37" N

3. Etat actuel

Environnement lointain :



Etat initial

Parc de la Mairie
Avenue Clothilde Parisot
Centre aéré
City-stade

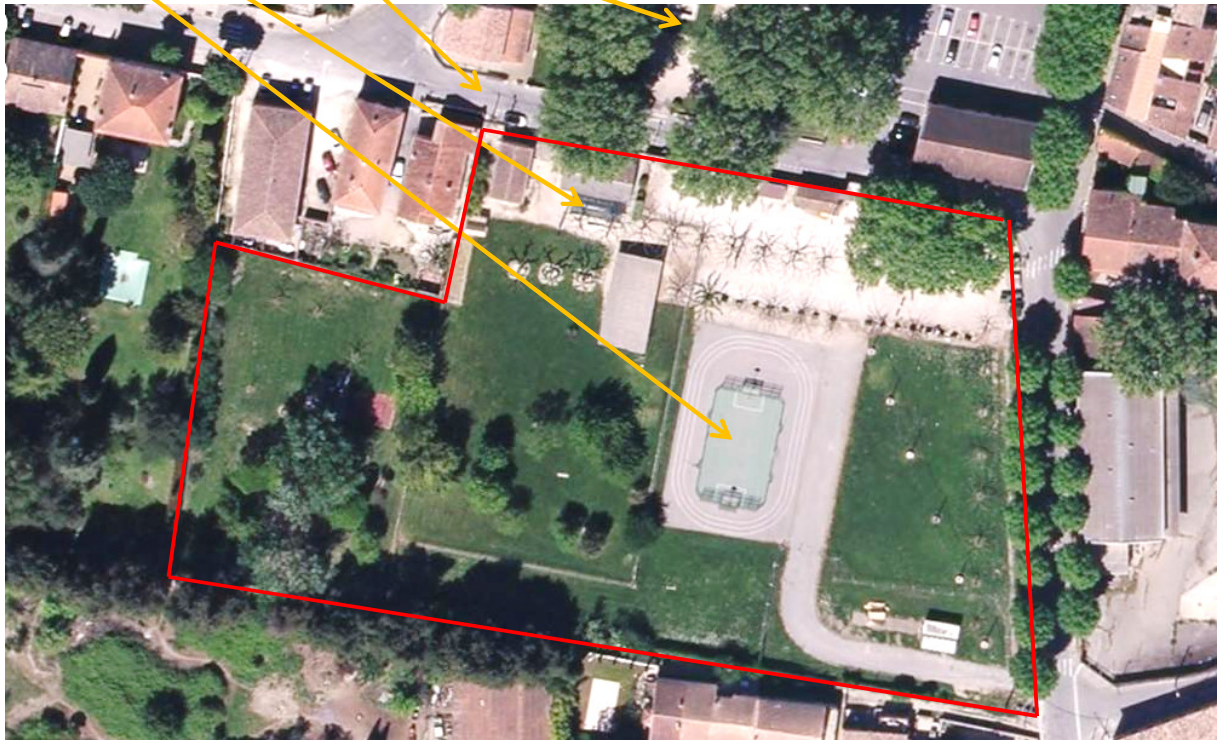


Photo de l'état actuel



4. Le Projet prévisionnel :

Le projet global



Le projet dans l'emprise foncière objet d'un futur permis d'aménager :

Aujourd'hui



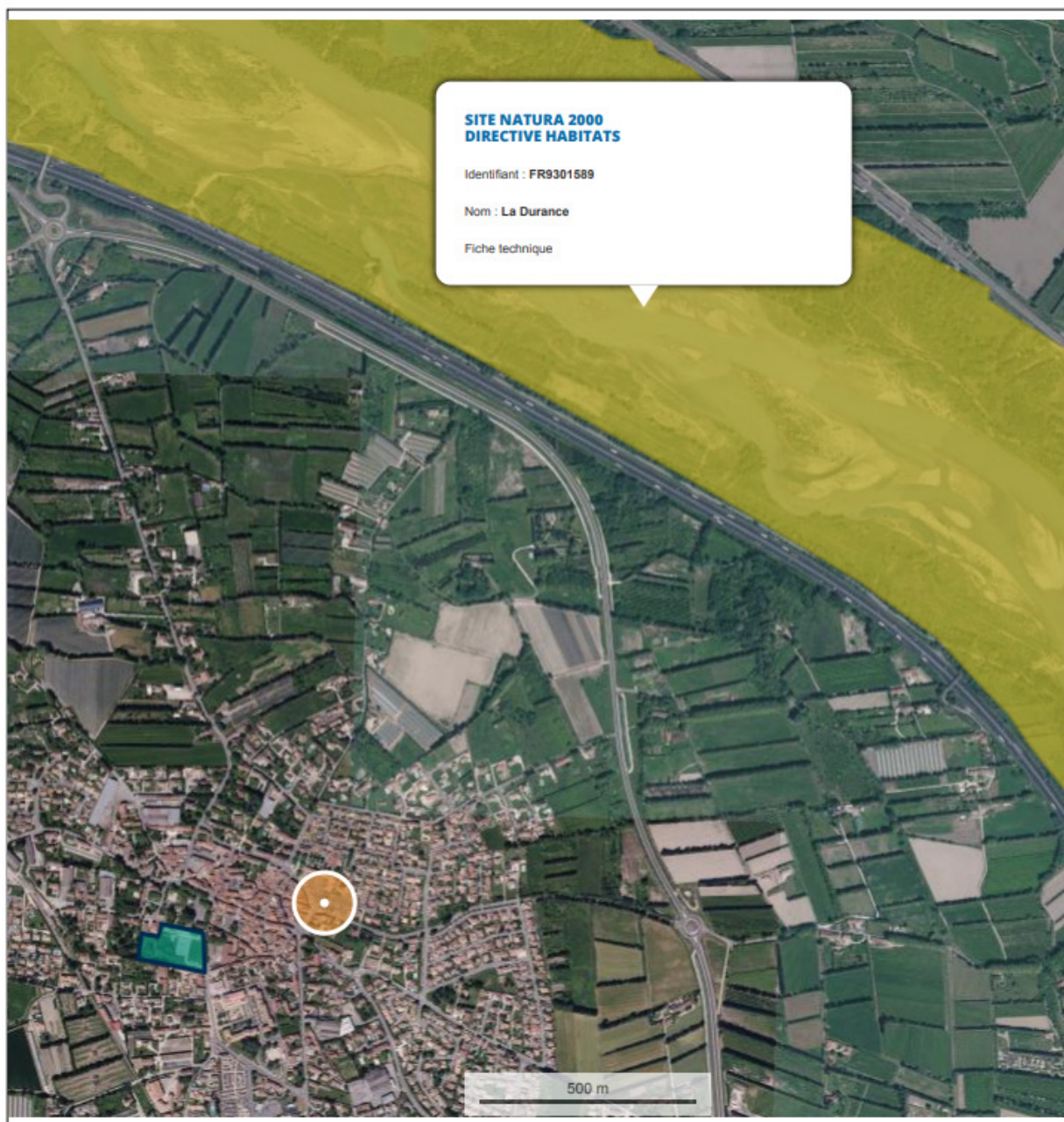
Demain



5. Les protections environnementales aux abords :

protection-site distance





znieff-type2

